

RENSEIGNEMENTS LICENCES 2025

1. PRIX :

Licence F.P.C.N.A. :

- 50cc : 245€
- 65cc-85cc-Espoirs : 270€
- Autres catégories : 350€

Pour les familles nombreuses réduction de 50% sur la licence FPCNA à partir du troisième pilote habitant sous le même toit.

Possibilité d'obtenir une licence FMB MX , Bex, Enduro, Super motard moyennant un supplément (à souscrire et payer via magelan).

2. ASSURANCES (comprises dans le prix de la licence)

1 Assurance individuelle corporelle :couverture acquise :

- lors des organisations FPCNA avec rapatriement.
- rapatriement lors des entrainements sur circuits reconnus en Belgique, y compris toute l'Europe.
- lors des organisations dans toutes les fédérations belges même non reconnue par la FMWB (sous réserve d'une autorisation écrite accordée par la FPCNA)
- lors des organisations MX FMB (excepté jeunes 50cc)

2 Assurance Responsabilité Civile Circulation (obligatoire en France et Hollande) couverture acquise :

- sur circuits reconnus en Belgique, France et Hollande

3. CATEGORIES :

50 cc(à partir de 5 ans date anniversaire)- 65 cc - 85 cc – Espoirs – Juniors -Nationaux – Seniors(ex.amateurs) – Masters (ex.seniors) -Experts (ex.masters) -Elites

4. TRANSPONDEURS TAGHEUER

Transpondeur obligatoire pour les espoirs, juniors, nationaux ,seniors, masters, experts, élites et non-licenciés.

Achat de l'attache obligatoire pour tous les licenciés.

Achat ou location possible du transpondeur.

5. INSCRIPTION

obligatoire lors de chaque participation :5 euros

6. CLASSEMENTS :

- 1.Championnat FPCNA reprenant toutes les organisations.
- 2.Challenge hors Région Wallonne

7. Documents obligatoires : à télécharger sur le site www.fpcna.be

Demande de licence complète* à renvoyer par mail (scannés, pas de photos) ou par courrier.

* une photocopie de la carte d'identité obligatoire pour les nouveaux licenciés

* les mineurs en garde alternée doivent fournir une autorisation parentale complétée et légalisée par l'administration communale pour chacun des parents.

Après réception des documents complets et paiement, la licence est envoyée par courrier.

8. NUMERO

- Le pilote licencié 2024 qui ne change pas de catégorie est prioritaire pour son numéro avec confirmation jusqu'au 1/02, la réservation est valable jusqu'à mise en ordre de la demande de licence (documents et paiement) pour le 15/03 date à laquelle le numéro sera libéré .
- Pour les nouvelles demandes lorsqu'un numéro est retenu la mise en ordre de la licence doit se faire dans les 2 mois . Après cette date le numéro est libéré.